## MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## UNIVERSITE ROUEN

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Éditeur-trice, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ROUEN, session 2025

## Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## DÉCIDE :

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Éditeur-trice, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ROUEN, au titre de l'année 2025 :

Monsieur HAQUET Arnaud, professeur des universités classe exceptionnelle, président, Université de Rouen Normandie, Rouen.

Madame NAIRI Leila, conservatrice des bibliothèques, vice-présidente, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Monsieur THERON François, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Guyancourt.

Madame DUPONT-CHAUVET Aurore, ingénieure d'études classe normale, suppléante, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 02/10/2025

Le President de l'Université de Rouen Normandie Par delegation,

Par delegation, la Directrice Générale des Service

des ressources internes et du pilotage